

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 22 - Mai 1987



Editorial

FIERTÉ

L'hiver a été long et difficile pour tous, et meurtrier pour beaucoup. Pensons à ceux qui nous ont quittés, même si la vie continue. Le printemps est là, maintenant, avec son cortège d'espérances et de renouveau.

Ça bouge à CROIX, et dans le bon sens ! Ce bulletin Municipal attire l'attention sur quelques projets ou réalisations qui feront, ou qui font déjà notre fierté.

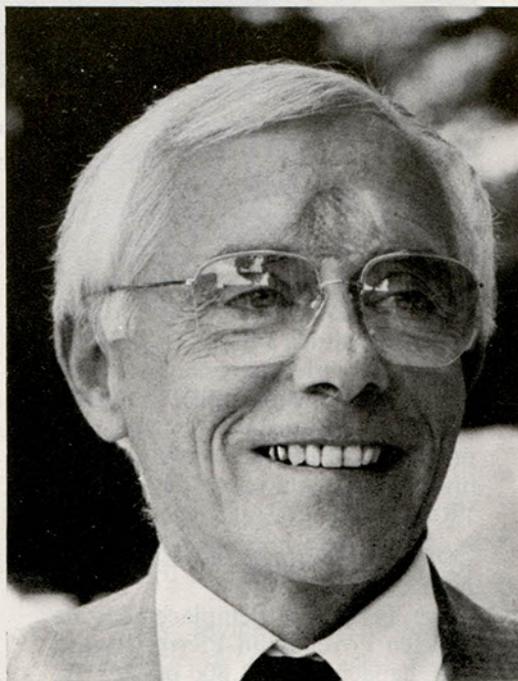
Au moment où l'on parle tant de télévision, il faut préciser que, dans deux ans vraisemblablement, la Télédistribution sera installée à CROIX. Il en résultera des possibilités nouvelles de culture, d'informations et de distractions, plus grandes encore qu'aujourd'hui. Puissent les premiers bénéficiaires en tirer grand profit. Ce projet sera mené à bonne fin, et sera ensuite étendu.

Trois réalisations concrètes doivent retenir notre attention.

L'installation et la réussite de CELATOSE. C'est une Entreprise nouvelle, qui se développe et qui se développera encore, nous en sommes sûrs.

L'usine, belle et moderne, est installée sur le territoire de WASQUEHAL comme sur celui de CROIX. Ne chipotons pas sur les détails. Cette Entreprise fait partie de notre environnement. Les emplois nouveaux qu'elle a offerts, et ceux qu'elle offrira, rendent et rendront de grands services.

Les nouveaux Bureaux du Siège Social des TROIS SUISSES sont terminés. Chacun connaît la puissance et le rayonnement de cette grande Entreprise de vente par correspondance. Les Dirigeants de la firme et leurs Collaborateurs — Un



millier ! — sont désormais installés dans un immeuble superbe, fonctionnel, moderne, dont nous pouvons tirer un réel contentement. Il est très important pour la Ville qu'une Entreprise aussi prestigieuse reste dans notre Cité.

Fierté aussi, pour les nouveaux et prestigieux Bureaux de la Direction Régionale d'I.B.M. Tout a été mis en œuvre pour sauvegarder et mettre en valeur le parc superbe de la rue Verte, choisi avec enthousiasme par les Dirigeants Nationaux et Internationaux d'I.B.M., cependant exigeants — et cela se conçoit bien, sur les lieux d'implantation de leurs nouvelles Unités. Là encore l'immeuble est extrêmement soigné, et s'il est occupé, pour le moment, par le personnel transféré des bureaux de La Madeleine, il est certain que le développement de l'unité nouvelle offrira des emplois nouveaux et de qualité.

CELATOSE, dont nous parlons dans un prochain numéro, TROIS SUISSES, I.B.M., trois belles Unités dont la réalisation — réussie — a procuré du travail aux Entreprises du bâtiment, à celles de CROIX en particulier. Trois équipements qui représentent, au minimum, vingt milliards de centimes — à peu près l'équivalent de trois années de notre budget communal — et qui ont amélioré davantage encore notre image de marque. L'image et la réputation d'une Ville sont capitales pour son Avenir. Veillons-y.

Francis DEBEUNNE,
Maire de CROIX.



La Télédistribution :

La télédistribution, ou, si l'on préfère, la télévision par câble, va changer notre existence au cours des prochaines années. La Ville de CROIX n'a pas voulu être absente dans cette évolution nouvelle. Elle a décidé de s'y engager. Nous avons interrogé M. André HIBON, Conseiller Délégué, qui a ces problèmes en charge. Voici le bilan de notre entretien.

Qu'est-ce que la télédistribution ?

«C'est un moyen de diffuser les programmes de télévision, des images, dans de très bonnes conditions, par l'intermédiaire d'un câble, dans les foyers qui le souhaitent. On est branché sur un réseau de télédistribution comme on est raccordé au téléphone».

- La Ville de CROIX va-t-elle profiter de ce progrès ?

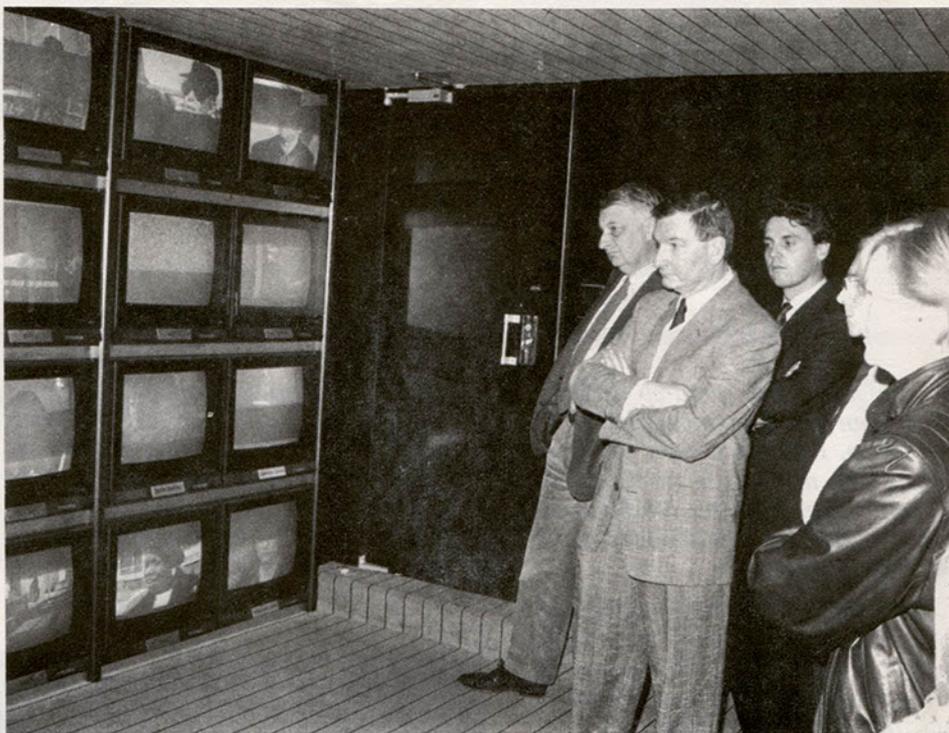
«Oui. Un syndicat intercommunal a été créé, pour mettre en commun les moyens. Il regroupe ROUBAIX, TOURCOING, HEM, CROIX, WASQUEHAL, RONCQ, LYS-LES-LANNOY, NEUVILLE-EN-FERRAIN, LEERS et LANNOY. Ce syndicat a pour but de mettre en place la télévision par câble sur le territoire de ces communes».

Cela va-t-il coûter cher aux communes ?

«Non. La dépense est raisonnable. Les communes que je viens de vous citer ont négocié et conclu un accord avec les P.T.T. et la Compagnie Générale de Chauffage pour cet aménagement. L'investissement que fera la commune se limitera à la construction des centres de distribution qui permettront de diffuser les images dans les différents foyers. Le premier quartier retenu sera le quartier Saint-Pierre. La dépense sera de l'ordre de 300.000 F».

Pourquoi avoir négocié un accord avec la Compagnie Générale de Chauffage ?

«Pour une raison simple. La C.G.C. a déjà une expérience dans le domaine de la "télé-



Les élus Croisiens devant le mur d'images du Centre de Télésurveillance de la Compagnie Générale de Chauffage.

Photo : La Voix du Nord

surveillance», de la "télé-alarme" qui fonctionnent suivant les mêmes principes. Cette entreprise puissante, située à SAINT-ANDRE, mais dont le rayonnement est européen, est considérée comme le meilleur spécialiste de ces problèmes. Elle va réaliser de gros investissements à partir de sa filiale "Région Câble".

- Où sera installé le Centre de Distribution ?

«Rue Ferrer, à l'emplacement de l'ancien Foyer Saint-Pierre. Il aura une capacité de 3.800 prises. La Municipalité a estimé que ce quartier devait avoir la priorité».

- 3.800 prises, cela veut dire 3.800 foyers ?

«Oui. Et cela représente environ 10.000 personnes, c'est-à-dire la moitié de la Ville de CROIX».

- Quel sera le coût pour les particuliers ?

«Selon les programmes choisis, les abonnements coûteront entre 90 et 140 F par mois» et un dépôt de

garantie pour l'appareil permettant la liaison (300 F).

Que pourra-t-on recevoir par ce procédé ?

«Les Croisiens pourront recevoir, dans de très bonnes conditions techniques, toutes les chaînes françaises, les chaînes francophones, les chaînes européennes, et d'autres chaînes plus spécialisées : Sky Channel, par exemple, Music Box, etc.

Ils pourront recevoir, en plus, des services à option (cinémathèque, etc.), capter des émissions portant sur des sujets à thème : au sujet de la formation professionnelle, l'agriculture, la santé, le tourisme, etc.».

Quand pensez-vous que cet équipement pourra entrer en fonction ?

«Il faut d'abord signer l'accord définitif avec les partenaires. Après cela, les travaux dureront environ deux ans. C'est à l'horizon 89-90».

- Comment l'exécution du projet sera-t-elle suivie ?

«La Ville de CROIX a déjà pris la



C'est pour dans deux ans !

décision de participer. Elle est donc, si je puis dire, "dans le coup". Au nom de la Ville de CROIX, je participe à un petit groupe de travail, avec M. VIGNOBLE, pour WASQUEHAL, M. CARON, pour ROUBAIX, M. DELNATTE, pour TOURCOING".

La ville de Croix au service des jeunes sans emploi

Depuis début février, Mme Donatienne DAQUIN occupe le poste de secrétaire de la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.).

Mme DAQUIN, après des études de secrétariat, a occupé des emplois dans l'animation et la formation notamment à Roubaix et Tourcoing.

Outre le travail administratif, Mme DAQUIN prend en charge une partie de l'accueil et l'orientation des jeunes, l'autre partie étant toujours assurée par M. Vianney LEVEUGLE.

En coordination étroite avec l'A.N.P.E. de Roubaix, la P.A.I.O. rapproche les jeunes demandeurs d'emploi (de 16 à 25 ans) avec les entreprises.

Ainsi la P.A.I.O. propose aux jeunes un suivi personnalisé de recherche d'emploi. Une aide technique est apportée pour l'élaboration du curriculum vitae, des courriers, des entreprises ciblées et la préparation des entretiens téléphoniques.

Ces entretiens individuels permettent au jeune de faire le point sur ses démarches et le "dynamiser" à nouveau.

La fréquence des rendez-vous est convenue en fonction du besoin du jeune.

Pour tous renseignements : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation, 13, rue Jean-Jaurès à Croix (à proximité de la Salle des Fêtes Gustave-Dedecker), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi). Tél. 20.89.25.95.

- *Cet équipement sera-t-il en relation avec le Centre International de la Communication de ROUBAIX ?* "Bien entendu". En tant que Croisien, j'exprimerai avec Monsieur le Maire au sein du Syndicat Intercommunal la volonté de voir se réaliser le Centre International de la communication et le téléport ; "éléments moteurs" pour le développement du Versant Nord-Est.

A cet égard, je pense que la promotion de cette "idée Roubaisienne" doit se réaliser dans le cadre du Syndicat Intercommunal.



A. HIBON
Conseiller Délégué à l'Action Economique chargé du dossier Câble.

Où sera situé le deuxième centre de distribution ?

"Rue Holden, non loin du Grand Boulevard et la Résidence Flandre".

Nous avons jusqu'à présent parlé de ce nouveau service pour les particuliers. Qu'en sera-t-il pour les entreprises ?

"Un grand nombre d'entreprises de la commune sont, ou pourront être intéressées par les possibilités de communication qui découleront de cet équipement nouveau. Célatose, Nisse, Couturier S.A., les diverses sociétés de services qui sont déjà installées à la Résidence Flandre, les Trois Suisses, Auchan, I.B.M. A cet égard, les contacts que j'ai eus avec les responsables de ces entreprises

démontrent la nécessité d'une interconnexion entre les différents réseaux français.

Beaucoup de problèmes se poseront, et beaucoup d'initiatives seront à prendre. Je suivrai ces questions avec le Maire de la commune, M. Francis DEBEUNNE" et l'ensemble du Conseil Municipal.

Sécurité vacances pensez-y

Les vacances approchent, vous allez peut-être vous absenter de votre domicile et prendre quelques jours de détente.

Voici quelques conseils pratiques qui vous éviteront les désagréments du retour, (fuite d'eau, de gaz, incendie dû à un court-circuit, vols, etc.).

- Fermez les compteurs d'eau, de gaz, d'électricité.

- Demandez à un proche de venir chaque jour ouvrir les persiennes et ramasser le courrier et les prospectus.

- Relevez les n° de série de vos télévision, chaîne HI-FI, appareils électroménagers et placez cette liste en lieu sûr avec vos factures. Au cas où vous n'auriez plus de factures, prenez des photographies. (En cas de sinistre, des justificatifs vous seront réclamés par votre assureur).

- Ne laissez pas chez vous d'objets de valeur, d'argent, de chèquiers, livrets de caisse d'Epargne, titres au porteur, cartes de crédit, etc.

- Laissez à un proche l'adresse où vous pourrez être contacté rapidement.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez la Police Municipale, tél. 20.89.07.42, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 18 h. Les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 11 h.



Trois Suisses :

Mars 1965. Dans la nuit, un incendie gigantesque ravage et détruit les bâtiments des TROIS SUISSSES, rue Holden, à CROIX, où se trouvent, hélas, des dizaines et des dizaines de tonnes de produits plastiques. Les pompiers sont quasiment impuissants. Marcel DELCOURT constate, d'heure en heure, l'ampleur du désastre. Au petit matin, il ne restera quasiment rien d'un outil de travail performant. C'est d'autant plus rageant que l'entreprise est en pleine expansion.

Heureusement, le "fichier", capital dans une entreprise de vente par correspondance, a pu être sauvé. C'est une raison pour arrêter... ou pour repartir. Arrêter ? Les indemnités des assurances et la vente du fichier permettraient de rassembler un beau capital. Mais M. DELCOURT ne retient pas une seconde cette éventualité que certains lui suggèrent. "Il y a 1.100 emplois en jeu", dit-il. Nous allons redémarrer. Ce qui fut fait, séance tenante.

Les TROIS SUISSSES ont payé longtemps le handicap de leur incendie. Mais l'entreprise s'est rétablie, et l'expansion a repris.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires est supérieur à 4 milliards de francs. Les effectifs sont de l'ordre de 4.000 personnes. Les TROIS SUISSSES sont le numéro 2 de la V.P.C. en France, et font partie d'un des plus grands groupes mondiaux dans leur spécialité. Leur part de marché, au sein des sept principales firmes de la V.P.C., est de 28%.

La clientèle ? 5.500.000 clientes reçoivent chaque année deux catalogues généraux (printemps-été, et automne-hiver), un catalogue de "Blanc", cinq catalogues spécialisés : Jardin - Votre mode - Guide du tricot - Bien-être - Together. L'entreprise procède à 120 millions de relances commerciales.

Comment se comporte cette clientèle ? Elle s'adresse aux TROIS SUISSSES par courrier, par téléphone, et par minitel. Par courrier ? 56%. Par téléphone ? 35%, à partir

de 70 centres répartis en France. Par minitel ? déjà 5%, à raison de plus de 1.000 commandes par jour. Evolution surprenante et significative.





Nouveau Départ

L'ensemble de ces commandes entraîne des conséquences gigantesques. Il faut, **chaque jour**, enregistrer 70.000 commandes, et cela dans les délais les plus courts. Expédier, en moyenne, 73.000 colis. Gérer les 7.000 articles du catalogue général.

Rien de tout cela n'est possible, si l'on n'a pas tout prévu, ou presque. La vente par correspondance c'est, d'abord et avant tout, de la prévision. Un catalogue a une durée de vie d'environ huit mois. Il faut donc **prévoir** les tendances — y compris celles de la mode — environ un an avant la sortie du catalogue. **Prévoir** les quantités à commander. **Prévoir**, enfin, les prix, pour être concurrentiel.

Le rapide survol de l'activité des TROIS SUISSSES — si impressionnant soit-il — ne doit pas faire oublier la fidélité de l'entreprise à la Métropole, et, surtout, à CROIX.

La Métropole ? Outre le siège social, à CROIX, les TROIS SUISSSES sont installés à ROUBAIX, à WASQUEHAL, à VILLENEUVE-D'ASCQ, à TOURCOING (Mercure), à TOUFFLERS. N'oublions pas la Belgique toute proche : la Filature de l'Espierre à DOTTIGNIES, et l'usine de Tournai.

Sur le Nord, le Groupe TROIS SUISSSES International représente 400.000 m² de bâtiments et de bureaux.



L'expansion permanente des services a conduit la direction des TROIS SUISSSES à agrandir ses surfaces commerciales et administratives. Où réaliser l'expansion ? La Ville de CROIX a été, une fois de plus, retenue. Et c'est ainsi qu'un bâtiment superbe a été édifié. Il a coûté environ 40 millions de francs pour 7.100 m², répartis sur 6 niveaux. Cet immeuble splendide accueille un millier de personnes.

Le "Capital de matière grise" qui se trouve ainsi rassemblé est à la fois étonnant et réconfortant. On y trouve, en effet :

- Le service des achats.
- Le service de conception des catalogues.
- Le service de gestion des fichiers.
- Le contrôle de gestion et la comptabilité de l'entreprise.
- La direction du personnel et des relations humaines.
- Le service qui saisit les données des commandes.
- Le service de vente par téléphone.
- Le service informatique, dont on devine l'importance compte tenu du **nombre** des clients, des commandes, des factures, des articles mis en vente, des catalogues distribués.

- Le service de la publicité, qui est évidemment capital.

Point important, à noter : une bonne partie du personnel de l'entreprise habite CROIX et les environs immédiats.

Dernier détail : les TROIS SUISSSES versent aux P.T.T. 350 millions de francs par an : trente cinq milliards de centimes.

Décidément, c'est une bonne affaire pour le pays.

C'est aussi, pour la Ville de CROIX, un sujet de réelle fierté.





I.B.M. à Croix :

Les dirigeants d'I.B.M., régionaux, nationaux et internationaux, sont fiers, très fiers, de leur nouvel immeuble de CROIX.

La Ville de CROIX, de son côté, peut être fière, très fière, de cette installation prestigieuse.

Au moment où le projet prenait corps, les dirigeants n'avaient pas caché qu'ils avaient été très séduits par la qualité du site, et déclaraient sans ambiguïté qu'ils n'en avaient pas trouvé d'aussi beaux, dans la France entière, pour leurs installations nouvelles.

Déclarations importantes pour des nordistes habitués à ce que "leur région" soit souvent décriée. En vérité, cette appréciation flatteuse s'explique par le parc splendide dans lequel l'immeuble a été construit, par le grand nombre d'arbres magnifiques, par les possibilités de restauration d'un très beau manoir : de quoi disposer d'une "maison d'hôte" de qualité exceptionnelle.

Donc, le terrain qui jouxte la rue Verte et qui se prolonge jusqu'à l'avenue Gustave-Delory, a été retenu. Il y a deux entrées pour le nouvel immeuble I.B.M. : l'un à ROUBAIX, l'autre à CROIX. Le siège social est à CROIX. C'est d'ailleurs sur le territoire de CROIX que se trouve la plus grande partie du parc.

L'immeuble, original, conçu par M. BUFFI, architecte parisien, est construit en demi-cercle. Il est long de 180 m, haut de 18 m, large de 18 m. Les proportions sont donc harmonieuses.

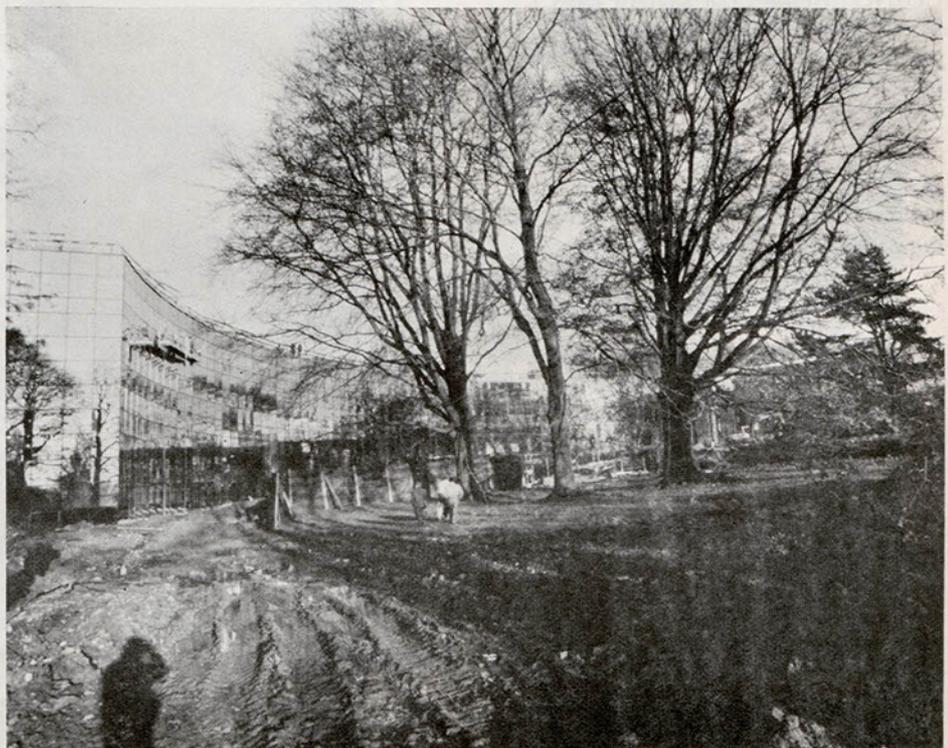
Le bâtiment, superbe, présente la caractéristique d'avoir un mur de verre, collé, sans chassis. "Il a réussi un coup de maître", disent les dirigeants d'I.B.M., qui ne tarissent pas d'éloges sur les qualités de leur architecte.

L'immeuble est entièrement climatisé. Mais une fenêtre sur deux peut s'ouvrir, ... ce qui provoque l'arrêt immédiat de la climatisation dans la pièce concernée.

Il est construit au milieu d'un parc de huit hectares et demi, ce qui a permis la création d'un parking de



Salle de Travail fonctionnelle.



Harmonie parfaite entre le béton et la nature.



une magnifique réalisation

400 places, largement suffisant, pour le personnel et les visiteurs.

Chaque niveau — il y en a trois — a une superficie de 2.600 m².

Pour la construction de l'immeuble, il a été fait largement appel aux entreprises croisiennes et aux entreprises de la région.



Tout a été fait pour respecter le site et construire un bâtiment aussi beau et aussi fonctionnel que possible. Mais à quoi sert-il ?

Les locaux dont I.B.M. disposait à LA MADELEINE étaient devenus trop petits. L'immeuble de CROIX regroupe deux agences. L'une, qui est destinée aux "grands clients", dont les besoins sont tout à fait spécifiques, en raison du très grand nombre d'opérations à traiter, et qui demandent du matériel approprié. C'est le cas, par exemple, de la vente par correspondance et de la grande distribution.

La seconde agence est destinée aux petites et moyennes entreprises et au développement du marché. Les sociétés de service en informatique se multiplient. Il faut mettre au point des logiciels. Le rez-de-chaussée de l'immeuble est affecté aux clients, à l'enseignement de l'informatique, aux sociétés prestataires de services qui assurent le démarrage.

Les agents voient leur travail facilité par des conditions exceptionnelles. Il y a, dans l'immeuble, 500 terminaux d'ordinateurs. Il y a des prises partout. On peut changer les terminaux de place... Il en est de même pour les appareils téléphoniques.

N'entrons pas dans les détails techniques.

On devine qu'à CROIX, dans le nouvel immeuble d'I.B.M., ont été rassemblés des moyens techniques exceptionnels, et un capital de matière grise impressionnant.

Un détail, si l'on peut dire. Le chiffre d'affaires d'I.B.M... en France, est de 38 milliards de

Francs. I.B.M., dans notre pays, emploie 22.000 personnes, et en Europe 120.000.

A CROIX, il y a, seulement, 320 personnes. Ce ne sont pas les plus mal loties du groupe. Les premiers résultats commerciaux de l'unité de CROIX sont considérés comme très satisfaisants. On s'attend à des extensions, et, d'ailleurs, on les a prévues, comme en

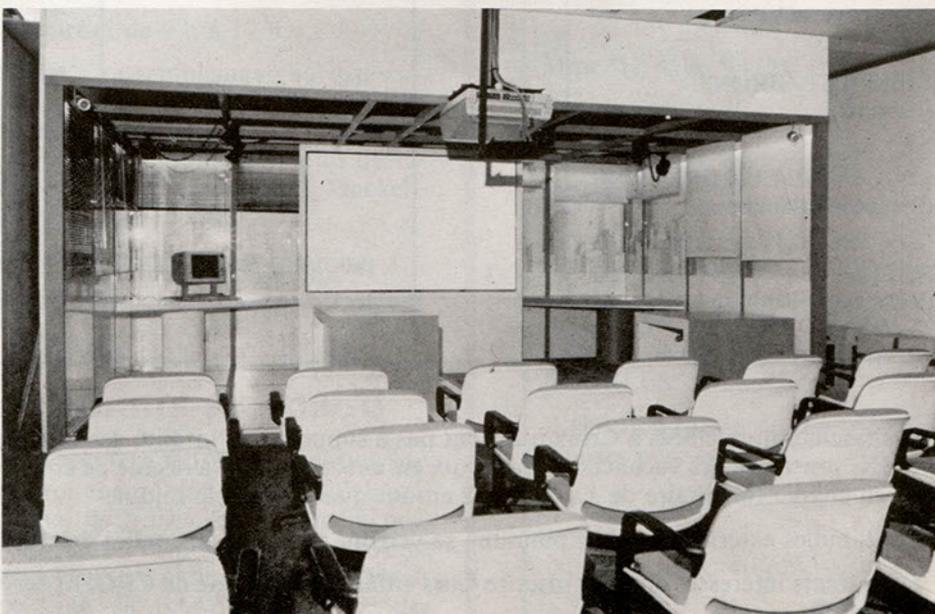
témoigne la maquette.

C'est que le site de CROIX est tout à fait protégé. La municipalité y a veillé. Il n'y a pas de risque qu'une usine d'incinération s'installe à proximité du nouvel immeuble.

I.B.M. restera donc à CROIX, et s'y développera pour le plus grand bien des Croisiens.



Voie d'accès facile.



Confort et qualité pour un travail performant.



COLONIES ETE 1987

La Ville de CROIX organise avec le concours de la FLASEN à Lille, des séjours en colonies pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. La Municipalité a retenu l'ensemble des centres proposés ci-dessous :

Lieu	Nbre de sessions	Age	Dates des séjours	Prix du séjour
St-JEOIRE-EN-FAUCIGNY (Haute-Savoie) avec camps itinérants pédestres.	1	6 à 15 ans	du 23-7 au 12-8	3.300 F
TREIGNAC (Corrèze)	2	moins de 12 ans	du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	2.980 F 3.070 F
	2	12 à 15 ans	du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3.200 F 3.300 F
ST-MAURICE-SUR-MOSELLE	3	moins de 10 ans	du 30-6 au 20-7 du 20-7 au 9-8 du 9-8 au 29-8	3.000 F 3.300 F
L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	3	6 à 12 ans	du 1 ^{er} -7 au 21-7 du 21-7 au 10-8 du 10-8 au 30-8	3.070 F 2.980 F 3.070 F
	3	12 à 15 ans	du 1 ^{er} au 21-7 du 21-7 au 10-8 du 10-8 au 30-8	3.300 F 3.200 F 3.300 F
CAP BRETON (Landes)	3	8 à 12 ans	du 2-7 au 23-7 du 23-7 au 13-8 du 13-8 au 3-9	3.600 F
SUPERBOLQUERE (Pyrénées Orientales)	3	8 à 15 ans	du 3-7 au 23-7 du 23-7 au 12-8 du 12-8 au 1 ^{er} -9	3.500 F
CAMP CYCLISME ITINERANT (Dordogne - Corrèze)	3	12 à 15 ans	du 4-7 au 25-7 du 25-7 au 15-8 du 15-8 au 5-9	3.400 F 3.250 F 3.400 F
VIELLE ST-GIRONS (Landes)	3	12 à 15 ans	du 2-7 au 23-7 du 23-7 au 13-8 du 13-8 au 3-9	3.600 F 3.450 F 3.600 F
ST-JEAN-DE-LUZ URRUGNE (Pyrénées Atlantiques)	3	9 à 12 ans 13 à 17 ans	du 2-7 au 23-7 du 23-7 au 13-8 du 13-8 au 3-9	3.700 F
NOELL (Pyrénées Orientales)	3	15 à 17 ans	du 4-7 au 24-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3.800 F

Les familles domiciliées à Croix n'auront pas à supporter la totalité des frais de séjour sus mentionnés. En effet, la Ville de CROIX, soucieuse des vacances offertes aux enfants croisiens, a décidé de consentir un effort financier qui se traduit par une prise en charge forfaitaire de 1.100 F par enfant quelque soit le séjour.

Les familles extérieures à la Commune se verront réclamer la totalité des frais de séjour.

Les parents intéressés devront inscrire leurs enfants à la Mairie de CROIX, service œuvres de Vacances, 1^{er} étage, guichet 2.



Pour "Chti'mi sans frontière" Croix recherche des joueurs de bourles

Comme l'an dernier, la Ville de Croix sera coorganisatrice des prochains jeux "CH'TIMI sans FRONTIERE" avec les Communes de MARCQ-EN-BAROEUL, MOUSCRON, MOUVAUX, NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ, ROUBAIX, TOURCOING, WASQUEHAL, ESTAIMPUIS, LYS-LEZ-LANNOY et PECQ. Ces trois dernières Villes se sont d'ailleurs jointes cette année au noyau fondateur.

Ces douzes Communes ont arrêté une liste de jeux tant culturels que

sportifs comme le montre la liste ci-dessous :

- 1 - Chiffres & Lettres.
- 2 - Pêche.
- 3 - Bourles.
- 4 - Pétanque.
- 5 - Tennis de table.
- 6 - Randonnée cycliste.
- 7 - Belote et Manille.
- 8 - Judo.
- 9 - Football en salle.
- 10 - Cross.
- 11 - Tennis.
- 12 - Rencontres de Centres Aérés.

Ces joutes "inter-clubs" se dérouleront en deux temps.

En premier lieu, tous les candidats d'une même discipline se mesureront au cours d'éliminatoires dont les dates ne sont pas encore fixées.

En second lieu, les équipes, en fonction de leur classement aux éliminatoires, s'affronteront à Mouscron le second week-end d'octobre dans l'ambiance d'une formidable fête populaire dont le programme est en cours d'élaboration.

Malheureusement, la Ville de Croix ne peut pas clore cette liste de jeux car elle ne possède pas de club de "BOURLES".

Ainsi, au cas où vous seriez un adepte de ce sport et que vous souhaiteriez défendre les couleurs de votre Ville dans cette discipline, la Municipalité serait heureuse que vous lui retourniez le bulletin-réponse ci-dessous :

Centre de loisirs sans hébergement été 1987

Date de fonctionnement

du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 1987 sauf, samedis, dimanches et jours fériés.

Admission

Demandes dans toutes les écoles de CROIX. Egalement à la Mairie, 1^{er} étage guichet 2, service œuvres de Vacances et au Foyer Logement de la Mackellerie.

Inscription et Paiement

à la Mairie de Croix, service Œuvres de Vacances, 15 jours avant l'ouverture du C.L.S.H. au plus tard.

CENTRE PRE ADOLESCENTS

Age : 13 à 15 ans

Adresse du centre : Centre sportif Henri-Seigneur - bd Emile-Zola - 59170 CROIX.

Horaires : de 9 h à 17 h.

Activités :

- Randonnée pédestre dans les Hautes Alpes : Initiation à équitation, canoë kayak.
- Randonnée cyclotourisme avec stage canoë kayak.
- Stage de voile, planche à voile, tir à l'arc.

MATERNELLES

Ages : 2 à 6 ans

Adresse des centres : Ecole Jean-Macé - Ecole Nadaud - Ecole La-Fontaine.

Horaires : de 9 h à 16 h 45.

Accueil : à partir de 8 h 45 dans les écoles maternelles : Léon-Blum, Joliot-Curie, Jean-Macé, Nadaud, Pasteur, Raspail, Voltaire, La-Fontaine.

Trajet : les enfants seront ensuite amenés dans l'un des trois centres maternels précités. Service de car pour les enfants de Raspail et Joliot-Curie.

PRIMAIRES

Age : de 6 à 12 ans

Adresse du centre : Centre Air et Soleil, avenue Winston-Churchill - 59170 CROIX.

Horaires : de 9 h à 17 h.

Trajet : rassemblement et dislocation dans le parc de la Maison des Jeunes. Possibilité de transport en car pour les enfants de moins de 12 ans originaires des secteurs Mackellerie et Saint-Pierre.

Activité : initiation au camping.

Permanences des adjoints au maire

M. Guy DUQUESNE, Adjoint au Maire, chargé des Affaires d'Urbanisme, de Voirie, de Logement des bâtiments communaux, assurera désormais sa permanence à l'Hôtel de Ville : le SAMEDI MATIN de 9 h 45 à 11 h 45 au lieu du jeudi après-midi.

**BULLETIN-REPOSE A
RENOYER A :
M. LE MAIRE DE CROIX
HOTEL DE VILLE
187, rue Jean-Jaurès
59170 CROIX**



Mme (1), Mlle (1), M. (1)
demeurant
.....
Téléphone

serait très heureuse (1) - heureux (1) de représenter la Ville de Croix aux prochains jeux "CH'TIMI sans FRONTIERE" dans le cadre des compétitions de BOURLES.

Il (1), Elle (2) ne dispose pas de bourles personnelles.

Date :

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles.



Quand les Antiquaires passent au salon...

Affiches, tracts, messages sur radios ou annonces dans la presse... La ville de CROIX avait sorti une véritable armada publicitaire pour attirer les amateurs d'antiquités de toute la région, à l'occasion du deuxième salon des antiquaires, entre le 13 et le 16 mars dernier. Acheteurs et visiteurs ont pu ainsi déambuler parmi les commodes, les armoires, les horloges, les coffres et autres bibelots anciens exposés dans la Salle Gustave-Dedecker.

Près de 30 exposants s'étaient déplacés du Nord - Pas-de-Calais, mais aussi de l'Aisne, de l'Oise, de la Côte-d'Or, du Bas-Rhin, de l'Yonne et de la région parisienne. Chacun d'eux avait réussi à recréer une ambiance particulière, chaleureuse ou intime, grâce à un choix judicieux d'antiquités qu'une dispo-

sionnels. Il ne serait donc pas étonnant de le voir figurer dans les années à venir parmi les plus réputés de la région mais aussi de l'Hexagone.

Pour en savoir plus sur le mobilier d'antiquité...

Le mobilier d'antiquité est la plupart du temps associé à une période précise de l'histoire de France. Les hommes qui dirigèrent notre pays ont en effet depuis plusieurs siècles influencé de manière plus ou moins directe le style des meubles qui constituaient leur univers quotidien. L'arrivée d'un nouveau roi pouvait ainsi entraîner la suppression du mobilier en place dans les palais ; un maître-ébéniste officiel était alors chargé de définir un nouveau style susceptible de refléter la personnalité du nouveau dirigeant.

(moins de lignes droites, d'angles).

- *Louis XV* : même légèreté, mais moins de fantaisie maniérée.

• RETOUR A L'ANTIQUITE :

- *Louis XVI* : retour à un style sobre et sévère (pieds de meubles droits), le roi donnant l'exemple de la simplicité et de la vertu bourgeoise.

- *Directoire* : sobriété et élégance.

- *Empire* : meubles aux lignes sévères, impérieuses (Cf. avènement de Napoléon).

Période "retour d'Égypte" (apparition de sphynx sur certains meubles).

• STYLE BOURGEOIS :

- *Louis-Philippe* : époque de la restauration. Solidité pratique et richesse banale.

- *Epoque 1900* : pas de différence sensible.



sition harmonieuse et un éclairage adéquat ne pouvaient que faire revivre.

Les 4.000 visiteurs sont repartis, les uns avec en mains une acquisition de valeur, — un expert était présent pour délivrer des certificats d'authenticité — les autres avec en tête un agréable souvenir de leur visite.

Nul doute que le soin apporté par M. RADONIC, l'organisateur, afin de faire de ce salon un vrai spectacle de qualité a porté ses fruits. Le salon des antiquaires de CROIX bénéficie désormais d'une image de marque excellente dans les milieux profes-

Voici les principales périodes de référence du mobilier d'antiquité :

• INSPIRATION CLASSIQUE :

- *Renaissance* : liberté d'inspiration, recherche de fantaisie qui rompt avec la gravité du style moyen-âgeux.

- *Louis XIII* : retour à la simplicité traditionnelle (emploi de la colonne torsée, de la marqueterie).

- *Louis XIV* : glorification de la majesté royale, style ostentatoire (fauteuils majestueux, sculptures abondamment incrustées).

• ROCOCO :

- *Régence* : meubles élégants, légers

Les Aînés au spectacle

La municipalité de CROIX avait placé l'après-midi du samedi 11 avril sous le signe du spectacle et de la chanson, en l'honneur des aînés de la ville. La revue "The jet set" devait proposer une première partie où danseurs et danseuses aux costumes colorés évoluèrent sur la scène de la Salle Gustave-Dedecker sur des rythmes de musiques brésiliennes.

La deuxième partie, sans doute plus appréciée par le nombreux public fut assurée par Mathé ALTERY et Christian BAUDEAN. En près d'une heure et demie, le duo présenta un "top 50" de la chanson d'opérette et d'amour : le chanteur de Mexico qui, poussant une escarpolette, rencontre par hasard la Belle de Cadix, alors que celle-ci a déjà deux amants ; d'où leur plaisir d'amour qui ne dure qu'un moment, mais un chagrin d'amour qui dure toute la vie, etc. Autant de succès merveilleusement interprétés que des centaines de personnes prirent plaisir à ré-écouter, n'hésitant pas à l'occasion à accompagner les deux artistes par la voix.

Ces derniers dédicèrent leurs disques à la sortie de la salle pour permettre à chacun de conserver un excellent souvenir de cet après-midi... mais était-ce nécessaire ?



Aux Passionnés de l'Histoire locale

L'Office Culturel de CROIX souhaiterait, avec le concours des Croisiennes et des Croisiens, grands ou petits, passionnés d'Histoire locale, créer un Groupe de Travail afin de réaliser une Histoire de CROIX.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez adhérer à cette nouvelle section "Histoire".

Par contre, et dans la même hypothèse, si vos activités ne vous permettent pas de faire partie de cette section et que, néanmoins, vous sou-

haitez participer à l'élaboration de ce projet par le prêt de photographies, de cartes postales, d'archives ou de tout autre document relatif au passé de CROIX et de sa région, sachez que votre collaboration sera des plus précieuses.

Dans un cas comme dans l'autre, n'hésitez pas à vous faire connaître en renvoyant à M. le Président de l'Office Culturel de CROIX, 68, rue Jules-Guesde - 59170 CROIX, le bulletin-réponse ci-dessous :

Artistes Amateurs Croisiens

Notre association organise pour la deuxième fois une journée "Peintres dans la rue", qui aura lieu le samedi 20 juin. Cette journée organisée dans le but de familiariser la population avec les activités artistiques et créer un lien entre les artistes et les amis des arts, se déroulera dans le centre de la ville, de 9 h à 18 h. Après 18 h, les participants exposeront les œuvres exécutées dans la journée, sur le parvis de la salle Dedecker, en cas de mauvais temps, dans le hall de ladite salle.

Tout peintre ou dessinateur amateur de CROIX ou des environs peut participer à cette journée. Pour tout renseignement utile s'adresser à : M. Jean LECONTE, 178, rue Jean-Jaurès - 59170 CROIX. Tél. 20.72.20.90.

Les activités de notre association ne s'arrêtent pas là. Après l'exposition artisanat en septembre, nous envisageons une exposition sur "La musique à travers les âges" en décembre. A ce sujet, toutes personnes possédant des partitions, des documents ou des instruments de préférence anciens et acceptant de nous les prêter pour cette exposition, sont priées de se faire connaître à l'adresse précédemment indiquée, ou à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde à CROIX. Le plus grand soin pour les objets prêtés est assuré.



BULLETIN-REPONSE A RENVOYER A

Monsieur le Président
de l'Office Culturel de CROIX
68, rue Jules-Guesde
59170 - CROIX

Madame (1), Mademoiselle (1), Monsieur (1)

demeurant

Tél. :

- Souhaiterait faire partie du Groupe de Travail chargé de la réalisation de l'Histoire de CROIX (1).

- Empêché par ses activités se trouve dans l'impossibilité d'adhérer à la section "Histoire" mais signale à l'Office Culturel qu'elle (1) - qu'il (1) peut lui prêter :

- Des cartes postales (1)
- Des photographies (1)
- Des archives (1)
- Des documents
tels que (1)

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

Date :

Signature :

Samedi 10 et Dimanche 11 octobre

"CH'TIMI SANS FRONTIERE"

A

MOUSCRON

FINALE DES JEUX

ORGANISES

PAR LES VILLES DE :

CROIX, ESTAIMPUIS, LYS-LES-LANNOY, MARCQ-EN-BARŒUL, MOUSCRON, MOUVAUX, NEUVILLE-EN-FERRAIN, PECQ, RONCQ, ROUBAIX, TOURCOING, ET WASQUEHAL.

Spectacle et animation garantis.



Permanences de la Bibliothèque pour Tous

La Bibliothèque pour Tous située, 8, rue de la Fonderie à CROIX, accueille le public les jours et heures suivants :

- Mardi : 17 h 00 à 19 h 00
- Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00
14 h 30 à 18 h 00
- Vendredi : 10 h 00 à 12 h 00
- Samedi : 10 h 00 à 12 h 00
- Dimanche : 10 h 30 à 12 h 00

qui y trouvera : romans, histoires, biographies, voyages, livres de science, bandes dessinées et aussi les dernières nouveautés tant pour les adultes que pour les Jeunes et les Enfants.

Le Programme fourni de la M.J.C.

La M.J.C./Maison pour Tous de CROIX vous informe que le **samedi 16 mai à 20 h 30** aura lieu, dans sa salle de spectacles, un concert de musique traditionnelle donné par **Gérald RYCKEBOER**.

Au programme : morceaux Flamands, Bourguignons, Poitou, Auvergne, etc. avec des instruments traditionnels tels que cornemuse, vielle, harpe...

Durant la semaine du 18 au 23 mai, le spectacle "**POISSON**" du théâtre La Fontaine sera à CROIX.

A l'initiative de la M.J.C., et avec l'aide de l'Office Culturel, ce spectacle sera présenté pour certaines écoles maternelles et la M.J.C.

Une représentation publique aura lieu le **mercredi 20 mai à 15 h** à la M.J.C. pour les enfants de 3 à 7 ans.

Le **dimanche 24 mai**, dans l'après-midi, aura lieu à la M.J.C. et derrière la maison sur le stade Henri-Seigneur des animations concernant le livre, avec comme thème : l'air, le vent, le ciel, avec en clôture un lâcher de montgolfière.

Les enfants pourront participer au concours dans les semaines qui précéderont cet événement.

Le **samedi 13 juin à 19 h**, à la Salle des Fêtes Dedecker à CROIX, aura lieu le **5^e Gala de Danse** de la M.J.C. Cette représentation regroupera des enfants à partir de 4 ans (initiation danse), ceux de 6 à 10 ans (danse moderne), des préadolescentes, adolescentes, adultes qui suivent les cours de classique, moderne, claquettes et gymnastique active.

Ce seront plus de 300 adhérents qui participeront à ce spectacle.

Dimanche 21 juin : Fête de la Musique. La M.J.C. organisera le dimanche 21 juin, de 11 h à 24 h, sa **3^e Fête de la Musique**.

Durant plusieurs heures vous pourrez écouter différents genres de musique : classique, chorales, jazz, rock, dans le parc de la Mairie de CROIX.

Toutes les personnes désirant participer à cette fête peuvent prendre contact avec la M.J.C. de CROIX, 93, rue Jean-Jaurès.
Tél. : 20.72.42.12.

Chorale "Chantons Ensemble"

Au cours de son Assemblée générale du 17 mars 1987, les choristes votèrent unanimement la confiance à la Commission.

La Présidente, Mme AUBRIT, les remercia et au cours de son laïus précisa que si le Chef était quelquefois "dur" au cours des répétitions, c'est parce qu'il était exigeant quant à la qualité des prestations musicales.

M. le maire félicite alors la chorale pour ses multiples activités et surtout pour son climat d'enthousiasme et d'amitié constructive.

M. CARNOIS, Adjoint à la Culture, en voisin par sa permanence, nous assure de son admiration et de son amitié "Vous pouvez, affirme-t-il toujours compter sur mon appui".

Le Chef, en une envolée poétique, dit sa confiance, son affection pour chacun et chacune de ses choristes.

Après avoir pris le pot de l'amitié, l'on se quitta en chantant "Quand tu chantes LIBERTE".

Profitant de l'espace accordé en cette publication, la chorale remercie tous ceux qui nous aident à réaliser nos projets : le plus onéreux étant la "Transfiguration" vestimentaire.

Vivre à Croix

Directeur de la publication :
F. Debeunne.

Imprimerie Sénécaut S.A.



“Cap 20.000”

C'est cette année que le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de CROIX aura la joie d'enregistrer... son “DON N° 20.000” !

20.000 dons, c'est à peu de choses près l'équivalent de la population croisienne ; c'est dire à quel point celle-ci a été généreuse depuis qu'a été fondée en avril 1973 (le 8, précisément) l'Amicale locale.

Evidemment, comme cela fut le cas pour les 5.000^e, 10.000^e et 15.000^e Donneur, le 20.000^e sera honoré et fêté comme il convient ; si vous voulez essayer d'être celui-là, ne manquez pas de participer aux prochaines Collectes de CROIX, la plus proche sur le calendrier étant prévue :

- le vendredi 29 mai, de 15 h 30 à 19 h,
- et le samedi 30 mai, de 8 h à 12 h 15,

à la Salle des Fêtes Gustave-Dedecker, 23, rue Jean-Jaurès à CROIX.

Avant cela, et plus précisément le dimanche 24 mai, aura lieu une “Marche de Santé” - dénommée “Marche de la Vie” - qui se déroulera de la façon suivante :

A partir de 9 h : rassemblement et inscriptions dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

A 9 h 30 : départ de la Marche, 2 itinéraires étant prévus :

1) Un “circuit court”, de 5,5 km environ, à l'intention des “non initiés” et des enfants. Il comportera

un “prologue” de 1,5 km empruntant la rue Kléber, la place Saint-Pierre, la rue Jules-Guesde, l'avenue Gustave-Delory, puis un itinéraire comportant la traversée complète du Parc Barbieux où se fera une “halte-détente” à l'aire de jeux située à l'extrémité du Parc. Les marcheurs y “attendront” ceux du “circuit long”.

2) Un “circuit long” comportant l'itinéraire ci-dessus, puis effectuant le tour de “Beaumont” (av. Rous-sel, chemin de la Basse-Ville, rue d'Hem, rue de Croix à HEM, rue du Trié à HEM, av. Winston-Churchill, sentier Loridant, “Les Cascades”), puis “récupération” des marcheurs du “circuit court” en vue d'un retour en groupe par la Résidence du Parc (traversée), la rue Holden, la rue de la Centenaire, la rue Duplex, rue J.-B.-Lebas, rue Jean-Jaurès, arrivée place de CROIX où sera servi le “Verre de l'Amitié” qui clôturera cette manifestation.

Il sera demandé une participation de 10 F par personne pour couvrir les frais d'organisation et d'assurance.

Deux rendez-vous à ne pas manquer !...

A noter que la Marche du 24 mai sera parrainée par le grand sportif croisien : Bernard BODO, qui a couru... à pied les 2 derniers “PARIS-DAKAR” (et dont l'équipe a gagné le tout dernier en date).

Au Tcheu du feu

Mioche a l'fos, l'âche arrivant
J'm'artrouffe tout seu
Au tcheu du feu
J'ai eu famille, j'ai eu d'z'afants
J'ai eu un homme qu'y'étot fin bon
J'sus la tout seu
Au tcheu du feu
D'avant c'fauteul vite ou qui d'vro,ête
Fumant s'viss pipe où s'cigarette
Je m'sins plus seu
Au tcheu du feu
Dins chelle majon d'venue trop grante
Ousque dins l'temps y'avot tant d'monte
Eu j'braie tout seu
Au tcheu du feu
Soudain j'ai frod, assis su m'chaisse
J'prinds min tison, j'armue les braisses
Plus seu qu'jamais
Au tcheu du feu
Des tas d'souvenances arfont surface
J'fais violence, y faut qu'cha passe
Mais j'su tout seu
Au tcheu du feu
D'seur mes écourts l'tricot y'est là
J'ai pu d'corache et j'su bin las
Car j'sus tout seu
Au tcheu du feu
Et dins quèques temps bin fatiguée
D'venue bin Grisse et tout ridée
J'mourrai tout seu
Au tcheu du feu

Irène LEFEBVRE,
Membre de la chorale
“Chantons Ensemble”.



CROIX - FESTIVITES PROGRAMME

des festivités organisées
avec le concours des Associations locales et des Etablissements Scolaires
sous le patronage de la Municipalité

1^{er} mai 1987

9 h à 19 h :
LES CARABINIERS DE CROIX : Journée "Portes ouvertes", 250, rue des Ogiers.

14 h 30 à 20 h :
CERCLE FAMILIAL SAINT-MARTIN : Tournoi de bridge, foyer du Créchet.

8 mai 1987

8 h à 23 h :
UNION BOULISTE : National Métropole (20^e anniversaire), terrain De Rycke + parkings salle Dedecker.

16 mai 1987

10 h à 11 h :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : "MIMOLETTE" spectacle clownesque, rue de la Gare.

20 h 30 :
M.J.C. : Concert de Musique Traditionnelle, 93, rue Jean-Jaurès.
Gérard Ryckeboer.

17 mai 1987

11 h à 12 h :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : "MIMOLETTE" spectacle clownesque, place de la Liberté.

16-17 mai 1987

9 h à 18 h :
COMITE DE QUARTIER DU CENTRE : Marché aux fleurs (en intercomités). Deux Moulins.

16-17-23-24 mai 1987

FOYER SAINT-PIERRE - CROIX : Tournois de l'Amitié Basket, salle municipale rue Romain-Rolland.

24 mai 1987

DONNEURS DE SANG BENEVOLES : Marché de santé "Marché de la Vie".

16 h à 18 h 30 :
MUSIQUE MUNICIPALE DE CROIX : Concert de variétés, salle Gustave-Dedecker.

M.J.C. : Concours sur le livre avec lâcher de mongolfière, 93, rue Jean-Jaurès.

30 mai 1987

8 h 30 - 12 h 30 :
ECOLE JEAN-ZAY : Fête de l'Ecole, école Jean-Zay.

14 h 30 :
ECOLE MATERNELLE SAINT-GABRIEL : Kermesse, école Saint-Gabriel.

Du 5 au 8 juin 1987

31^e Tournoi International de Football.

12 au 28 juin 1987

Semaine à partir de 18 h.
Week-end toute la journée.
TENNIS CLUB DES FLANDRES : Tournoi tennis, 103, rue J.-B.-Lebas.

13 juin 1987

8 h à 18 h :
COMITE DE QUARTIER CROIX-MACKELLERIE : Brocante Mackellerie, rue Louis-Seigneur.

Dès 10 h :
ECOLE MATERNELLE RUE VERTE : Fête de fin d'année. Ecole.

14 h à 17 h :
MATERNELLE JOLIOT-CURIE : Fête de l'école. Ecole.

19 h :
M.J.C. DE CROIX : Gala de danse M.J.C., salle Gustave Dedecker.

20 juin 1987

8 h à 17 h :
COMITE DE QUARTIER DU CENTRE : Fonds de greniers, bd Emile-Zola.

10 h à 18 h :
LES ARTISTES AMATEURS CROISIENS : Les peintres dans la rue, place des Martyrs, place de la République, parc de la Mairie.

14 h à 22 h :
UNION BOULISTE : Tournoi de pétanque doublettes, salle U.B.C., av. des Deux-Moulins.

21 juin 1987

11 h à 1 h du matin :
M.J.C. DE CROIX : Fête de la musique, parc de la Mairie.

27 juin 1987

17 h à 24 h :
PATRIOTE DE CROIX : Fête de fin d'année, salle Gustave-Dedecker.

COMITE DE QUARTIER
DE LA MACKELLERIE

FOIRE A LA BROCANTE

SAMEDI 13 JUIN 1987

de 8 h à 18 h

rue Louis-Seigneur

Pour tous renseignements,
contactez :
Mme B. CROMBEZ
au 20.24.97.05.



Beau succès pour la fête "Interquartiers"



A l'initiative de Mme Bernadette CROMBEZ, Présidente du Comité de Quartier de la Mackellerie, les quatre Comités de Quartier de CROIX, avec le concours de la Municipalité, des Commerçants, Artisans, Entreprises et la Direction régionale de Fiat, ont organisé le dimanche 22 mars dernier, en la Salle G.-Dedecker, un grand spectacle de variétés.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

En effet, comme on peut le voir sur la photo (ci-dessus) la Salle des Fêtes étaient remplies de parents accompagnés de leurs enfants puisque le spectacle proposé était plus particulièrement destiné aux Jeunes Croisiens.

Ainsi, l'assistance put applaudir les Majorettes de CROIX Saint-Pierre, Aldina, la sculpteuse de ballons, l'illusionniste Pascale HELAUG, les clowns Franck et Joseph, ainsi que l'Orchestre de Patrick SALMON.

Cette joyeuse après-midi fut également agrémentée par des jeux pour petits et grands dotés de nombreux lots, animée par M. HENRY.

Nul doute que l'an prochain cette manifestation sera reconduite.





Une nouvelle aventure ...

Pour nous, membres de l'Iris, ce numéro de "Vivre à Croix" représente cette année une opportunité et un moyen de communication extraordinaires. En effet, comme vous avez pu le constater en mars et en avril, et comme vous le constaterez tout au long des mois de mai et juin, l'Iris Club de Croix bouge, et explose d'enthousiasme et d'innovation.

Dans un premier temps, la promotion commerciale est née d'une équipe de volontaires dont le but est de mettre en valeur, à l'extérieur, une compétition de renommée internationale. Je vous livre la composi-

tion du bureau :

- Jacques DEBUCK, Président de l'I.C. CROIX.
- Michel MONTEMBAUT, coordinateur du tournoi.
- Dominique ACKOU.
- Bruno ACKOU.
- Carlo MAROZZO.
- Alain PENET.
- Yves LENOIR.
- Daniel PROUVOST.

Cette mise en valeur passait par la recherche d'un nouveau logo pour le tournoi. Après discussions, le logo est défini : ce sera l'arc-en-ciel et le ballon. Il faut vous dire que les discussions en question s'effectuèrent

autour du "Petit Larousse" où était indiquée la définition du mot "IRIS" :

- 1) Divinité grecque qui, déployant son écharpe, formait un arc-en-ciel.
- 2) Petite planète découverte en 1847...

La trame était trouvée : l'arc-en-ciel se joignait à la planète "Ballon" sur un fond indiquant : "IRIS CLUB DE CROIX".

Le premier travail terminé, il fallait encore imaginer un programme permettant de promouvoir le tournoi. Celui-ci fut réalisé en association avec la ville, les "3 Suisses" et tous les commerçants de CROIX.

M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, entouré des membres du Comité organisateur lors du tirage au sort du Tournoi 1987.





pour gagner

Le tirage au sort constitue la "grande première". Il se déroule le mardi 24 mars toute la journée. En effet, les "3 Suisses" organisaient une visite de l'entreprise suivie d'un déjeuner-débat pour une quarantaine de personnalités de l'entreprise, de la ville, de la presse et du monde sportif. A partir de 18 h 30, vous avez pu assister au tirage au sort de ce 31^e tournoi de CROIX au cours duquel vous découvrirez quelques surprises... Mais, si j'en "croix" la parution de ce numéro, je devrais rectifier : "au cours duquel vous avez découvert ces surprises" puisqu'elles n'en sont plus à l'heure actuelle !

Par contre, vous n'avez, sans doute, pas encore assisté au fleuron ou plutôt à l'innovation principale de cette année. Pour la première fois dans son histoire, l'Iris se lance dans la mode grâce au "3 Suisses" et à la ville. En effet, le vendredi 22 mai (souvenez-vous de la **Nuit de la Mode 86**) vous pourrez assister à la "**Nuit Sport & Spons'or**" au cours de laquelle se mêleront défilés de mode, variétés avec le podium Ricard et interviews de personnalités du sport. De plus, les premiers trophées Spons'or seront décernés aux entreprises régionales qui auront fait preuve d'un dynamisme particulier dans le domaine sportif. Une nuit fantastique que vous devez absolument inscrire sur votre agenda. Cette fête du sport et du spectacle introduira à merveille notre Tournoi, quinze jours après.

La troisième partie de cet alléchant programme, et toujours la plus prestigieuse, sera composée du Tournoi international Juniors. Cette année, comme vous l'avez découvert au cours du tirage au sort, de nouvelles équipes apparaissent ou réapparaissent : DYNAMO MOSCOU, HADJUK-SPLIT, ZURICH, LOKEREN, WATFORD, MOTHERWELL, F.C. PORTO, STADE LAVALLOIS, etc. Ces nouveaux élus viennent dans le but de gagner la compétition et de fournir un spectacle de haut niveau auquel est habitué le public croisien. C'est pourquoi, vous pouvez vous attendre à un événement footballis-



tique exceptionnel. De l'avis officieux des milieux spécialisés, le Tournoi de CROIX 87 devrait constituer un excellent cru.

La quatrième partie est, en fait, constituée par l'ensemble des acteurs de toutes ces manifestations, c'est-à-dire vous-mêmes, vos voisins, vos commerçants... Toutes ces opérations seront vos succès puisque vous aurez contribué à la fête. Toute la ville de CROIX sera réellement en effervescence du 18 mai au 8 juin. Ces 22 jours constitueront l'an I de l'Événement "Fête Commerciale"

de CROIX durant laquelle tous les commerçants animeront votre ville pour prouver leur dynamisme et leur accueil.

Aujourd'hui, plus que jamais, CROIX réalise sa chance de posséder des entreprises et des commerçants dynamiques, des femmes et des hommes impliqués totalement dans la vie de leur ville. Tous ces éléments s'assemblent sur le puzzle 87 pour constituer la plus belle preuve de volonté humaine : la foi.

**ALORS, ENSEMBLE,
ON Y CROIX !**





Basket Foyer Saint-Pierre : les cadets à Saint-Etienne les 30 et 31 mai

10 mai 1986, à VANNES, à l'issue d'un long suspense, les minimes du Foyer Saint-Pierre se couvraient de gloire en remportant la Coupe Nationale F.S.C.F.

Passés en catégorie Cadets, ils seront fidèles au rendez-vous des 30 et 31 mai prochains à SAINT-ETIENNE pour le tour final de cette compétition qui leur réussit particulièrement bien. Mais la chance, il faut aussi savoir la mériter et c'est une fois encore tant leurs qualités morales que leurs possibilités physiques et techniques qui leur ont permis d'atteindre l'objectif fixé.

Déjà en novembre à METZ, après un net succès sur le club local, ils avaient réussi à surmonter un handicap de douze points pour finalement s'imposer face aux jeunes de GUEBWILLER.

Le dimanche 15 mars, dans une salle des Ogiers remplie comme aux plus beaux jours d'un public tout acquis à leur cause, ils recevaient en quart de finale l'équipe de l'U.S. Saint-Thomas d'AQUIN-LE-HAVRE qui présentait plusieurs éléments d'un gabarit respectable. Ce fut une véritable rencontre de coupe entre deux équipes tendues à l'extrême, et qui valut plus par ses qualités émotionnelles que techniques. Avec quatorze points de retard, alors que la seconde mi-temps était déjà bien entamée, les jeunes Croisiens semblaient avoir compromis toutes leurs chances de qualification ; mais une fois de plus, et en cette occasion avec l'aide d'un public enthousiaste, ils allaient puiser au fond d'eux-mêmes les ressources nécessaires pour renverser une situation particulièrement délicate. Un seul point d'écart à l'arrivée, mais suffisant pour provoquer une immense joie et assurer la qualification pour les demi-finales.

Il reste aux jeunes espoirs du Foyer à préparer avec leur volonté habituelle ce rendez-vous sportif afin d'essayer d'obtenir fin mai à

SAINT-ETIENNE le meilleur résultat possible pour faire, une fois encore, honneur à leur club.

Robert, un gars gonflé

Robert a une bonne bouille ! Natif de la Sologne, dont il aime évoquer les charmes, il a dû quitter son "pays" pour une région plus industrielle. Il le fallait bien pour trouver du travail. Après des années à l'établi comme mécanicien qualifié, Robert, comme tant de copains, a été mis en pré-retraite. Dur à avaler quand on est plein de vitalité. Heureusement sa femme et leurs grands enfants étaient là. Ils ont affronté l'épreuve ensemble et "attaqué" leur nouvelle vie avec le même dynamisme qu'à vingt ans.

Outre la maison, le bricolage, le jardin et les "revoyures" familiales dans sa Sologne, Robert adorait le cyclotourisme. Pas de recherche de performances, de compétitions. Plus simplement, plus sportivement, Robert et une petite équipe de copains, mordus comme lui par le vélo, se tapaient souvent de petites virées et, une fois par semaine, une randonnée plus sérieuse : soixante, quatre-vingts, cent kilomètres.

Fallait être gonflé

Deux jeunes voisins, quinze et treize ans, semblaient s'ennuyer le mercredi et au week-end, une fois les devoirs finis.

Robert, toujours jovial et chaleureux, leur proposa de rouler ensemble. Et ce fut le démarrage, d'abord d'une grande amitié et, peu à peu,

sans l'avoir recherché, la constitution d'une petite équipe. Jean-Marc et Laurent avaient des copains qui "vasouillaient" plutôt, question loisirs. Robert les accueillit aussi avec le même entrain souriant. Ils sont douze à présent à découvrir presque chaque semaine les curiosités des environs.

L'éducateur roulant

L'appétit vient en mangeant ! On aurait fait sourire Robert en lui disant qu'il était éducateur ! Et pourtant ! Avec lui, on ne faisait pas que du vélo.

- "A ton idée, ça veut dire quoi, ce panneau routier" ? On faisait du Code de la Route sans problème, et ça passait drôlement. Ici, on discutait sur les moissons. Là, on visitait un manoir, une abbaye dont Robert rappelait l'histoire en termes simples, imagés. Aujourd'hui une association est née, un club sans prétention, mais combien vivant. La municipalité a reconnu ces efforts et les encourage. Robert organise de petites fêtes, des concours. Ça mène loin, le vélo, quand on s'est mis à penser aux autres, à s'intéresser à deux jeunes voisins qui s'ennuyaient un peu ! Beaucoup aiment parler délinquance, marginalisation. Le métal de la Sologne, lui, a agi.

Robert ? Un gars gonflé.

Le Président du Cyclo-Club de Croix vu par le journal Présence .



Activités du Club Cyclo-Croix

Sorties :

Le mercredi 13 h 30,
le dimanche 7 h 30.

Départ : n° 198, rue Kléber à
CROIX.

Il s'agit de promenades décon-
tractées dans la campagne.

*Adhésion : 80 F pour tous. Enfants
admis à partir de 11 ans.*

Le samedi 16 mai aura lieu la
1^{re} randonnée organisée par le Club
Cyclo-Croix.

Départ : Café Tonio, place de la
Liberté à CROIX à 14 h 30 avec la
participation des majorettes de
CROIX-SAINT-PIERRE. Promé-
nade verte de 25 km, sous la con-
duite des responsables du Club.

Participation : 5 F.

Pot de l'amitié au retour.

Nombreuses récompenses tirées au
sort.

MERCI de venir nombreux.

Vendredi 29 et samedi 30 mai : aura
lieu au Café Tabac "Le Flandre",
rue Jean-Jaurès à CROIX, un grand
jeu de 421 au profit de la Caisse du
Club Cyclo-Croix. Nombreux lots
de belle valeur dont 2 baptêmes de
l'air à BONDUES.

Venez nombreux tenter votre
chance.

Etalez vos visites à la Poste

Pour échapper aux bouchons et
pour mieux vous servir, la Poste
vous suggère d'éviter les heures de
très forte affluence, soit :

- Du lundi au vendredi :
- le matin 10 h 30-12 h,
- l'après-midi 16 h 30-17 h 30.
- Le samedi : 10 h 30 à 12 h.

Suivez les horaires verts situés en
début de matinée à 8 h 30 ou en
début d'après-midi à 14 h 30.

Les secouristes... dans les écoles...

Les Equipes de Secours de la Pro-
tection Civile (E.S.P.C.) de WAS-
QUEHAL, VILLENEU-
VE-D'ASCQ, CROIX, font preuve
d'initiative dans le domaine de la
Prévention.

A l'aide de bandes dessinées com-
portant 16 sujets différents, des
moniteurs se rendent, à la demande
des responsables des Etablissements
Scolaires de la ville, dans les classes
de CM 1-CM 2.

Ces séances d'informations, com-
plétées par des diapositives et un
dialogue avec les enfants, rempor-
tent un succès certain.

Un petit concours de bandes des-
sinées est aussi proposé ayant pour
thème "LE SECOURISTE", vu
sous l'angle de l'imagination des
enfants. Résultats mi-juin avec des
lots pour les meilleurs dessins.

Toujours dévoués, dynamiques et
actifs dans notre ville, les Secouris-
tes mènent une action en profondeur
en plus de leur présence pour la for-
mation du Brevet de Secouriste, les
"Postes de Secours" par exemple.

L'Association peut organiser des
séances de formation aux gestes élé-
mentaires de "Survie". 10 candidats
minimum. Durée 8 h en 4 séances.

Renseignements :

E.S.P.C.
5, rue Delerue
59290 WASQUEHAL
Tél. 20.98.17.56.

Appel en faveur du Logement Etudiant

Le Centre Régional des Œuvres
Universitaires et Scolaires
(C.R.O.U.S.), attire votre attention
sur les difficultés qu'éprouvent sou-
vent les étudiants à trouver un
logement.

Si vous disposez de chambres ou
appartements, n'hésitez pas à les
louer à des étudiants en vous adres-
sant à son Service Central du Loge-
ment Etudiant (S.C.L.E.), qui
ouvrira cette année dès le 1^{er} juin
1987.

Le S.C.L.E. regroupe l'ensemble
des locations en un fichier qu'il met
à la disposition de tous les étudiants.
Le S.C.L.E. dont les activités s'insè-
rent dans le cadre des attributions
du C.R.O.U.S., Etablissement
Public du Ministère de l'Education
Nationale, vous propose **gratuite-
ment** les garanties et avantages sui-
vants :

- Un contrat de location (meublée)
pour la durée de l'année universi-
taire.
- La possibilité d'assurer votre loca-
taire, au meilleur prix, contre les ris-
ques d'incendie, d'explosion et
d'écoulement des eaux.
- L'assistance d'un service conseil et
contentieux sur tous les problèmes
liés à la location.

**Pour tous renseignements complé-
mentaires, s'adresser au :**

Secrétariat du S.C.L.E.
Syndicat d'Initiative
Office du Tourisme
Hôtel de Ville
59100 ROUBAIX
Tél. : 20.73.70.19

Exposition sur le Hatha Yoga

L'Association "Hatha Yoga" de
CROIX organise une exposition sur
la méthode de relaxation qu'elle
enseigne.

Cette manifestation se déroulera
de 10 h à 16 h, le samedi 23 mai 1987
au L.C.R., 29, rue Gambetta à

CROIX.

Même si vous n'êtes pas membre
de l'Association, venez voir cette
exposition. Les revues, les photogra-
phies, les documents exposés vous
donneront peut-être l'envie de vous
y inscrire.



Aide à Domicile aux Retraités

Depuis 20 ans, existe sur la ville de CROIX, le service d'aide ménagère aux retraités dont le siège se trouve actuellement :

à la Maison pour Tous
93, rue Jean-Jaurès à CROIX.

Nous rappelons que le Service d'aide à domicile aux retraités (A.D.A.R.) envoie des aides ménagères chez les retraités. Il est semblable au Service du Centre d'Action Sociale (B.A.S.). Ils dépendent des mêmes organismes de financement et sont assujettis aux mêmes circulaires et barèmes.

Les 26 Aides à domicile de l'A.D.A.R. sont intervenues en 1986 dans 149 foyers et ont effectué 30.884 heures de travail. En plus du travail ménager les aides ménagères à domicile interviennent dans des cas bien précis tels :

- aider les retraités à commencer leur journée (lever, petit déjeuner, soins d'hygiène corporels (4.000 heures de toilettes ont été effectuées), etc.

Pour certaines personnes âgées, le passage quotidien ou hebdomadaire de l'aide à domicile est un réconfort et un soutien moral.

Si elles peuvent répondre à ces tâches de présence, d'hygiène, d'accompagnement et assurer une sécurité aux personnes aidées, elles le doivent à leur expérience et à leur formation.

Depuis 20 ans, l'Association a toujours voulu que les aides à domicile reçoivent une formation qui répond aux besoins des personnes. Depuis 1983 le ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale accorde et reconduit chaque année les 200 h de formation au personnel en place, cela se fait en plusieurs fractions.

Cette formation nous est donnée par le C.R.E.F.O. (Centre de formation en milieu ouvrier) agréé par le ministère. Elle comprend :

- Connaissance du 3^e âge, ses handicaps sur la santé, la vie personnelle, familiale et les problèmes rencontrés par les retraités dans la Société actuelle.

- Rôle de l'aide ménagère vis-à-vis des retraités, rôle de soutien, de prévention, de maintien ou insertion dans l'environnement social par la communication, la compréhension, la relation de l'aide ménagère avec les retraités.

- Entretien et organisation du logement, du linge, hygiène de vie de la personne âgée (toilette, change du lit, etc.).

- Préparation des repas, notions d'hygiène alimentaire et régimes adaptés aux personnes âgées.

- Législation, services et organismes concernant les retraités.

C'est-à-dire tout le sérieux avec lequel nous exerçons cette profession et la formation est une des conditions à l'embauche.

Face à l'accroissement de la population âgée souhaitant rester chez elle, nous voulons de plus en plus que ce besoin vital soit pris en charge par les pouvoirs publics, qu'un financement correct soit accordé par une politique globale d'aide et de maintien à domicile.

**Pour tous renseignements,
s'adresser aux permanences
de l'A.D.A.R. :**

Maison pour Tous : 93, rue Jean-Jaurès à CROIX - Tél. 20.72.42.12.

- Mardi et mercredi de 10 h à 12 h.
- Jeudi et vendredi de 16 h à 17 h 30.

**Les Responsables
du Secteur de CROIX
de l'A.D.A.R.**

L'Allocation Logement Sociale

Vous avez moins de 25 ans,

Vous avez votre propre logement ou vous êtes dans un foyer de jeunes travailleurs,

Vous travaillez ou vous percevez des allocations de l'A.S.S.E.D.I.C.,

Savez-vous que vous pouvez recevoir l'Allocation Logement aux Jeunes Travailleurs ?

Quelles sont les autres conditions ?

1 - Il faut bien sûr être locataire ou accédant à la propriété.

2 - Le logement :

- Surface : le logement doit mesurer au moins 9 m² pour un jeune qui vit seul. Il faut ajouter 7 m² par personne supplémentaire.

- Conditions de salubrité : le logement doit avoir l'eau potable, une évacuation des eaux usées, un W.C. avec au moins un clapet, un moyen de chauffage.

En Foyer de Jeunes Travailleurs, ces conditions sont automatiquement remplies.

3 - Les ressources :

Vous savez que l'allocation logement est calculée suivant les ressources et le loyer payé.

Un exemple : un Jeune Travailleur qui a gagné environ 45.000 F sur l'année 1985 et a payé un loyer de 700 F en janvier 1986 a droit actuellement à 170 F d'allocation logement.

(A partir de juillet 1987, l'allocation logement sera calculée suivant les revenus de l'année 1986 et le loyer payé en janvier 1987).

N'hésitez pas à demander à la Caisse d'Allocations Familiales, 124, bd Gambetta - ROUBAIX, tous les renseignements dont vous avez besoin.



Confédération syndicale du cadre de vie

Logement : Depuis le 15 mars, les expulsions sont à nouveau possibles, elles peuvent toucher en priorité les personnes à faibles ressources. Devant les situations de paupvreté de plus en plus nombreuses, nous alertons la Municipalité par un courrier, pour connaître sa position face à ce problème, et, les moyens qu'elle compte mettre en place pour éviter que des familles soient mises à la rue.

Santé : En vue de défendre et d'améliorer le Service Public, rendu par l'hôpital, une enquête est en cours, plusieurs milliers de questionnaires ont été distribués aux portes des Hôpitaux de Roubaix et Tourcoing. Cette action a été menée avec la C.F.D.T. et la F.N.M.I.P. (Fédération Nationale des Malades Infirmes et Paralysés) ; cette enquête, bien accueillie par les usagers est en cours de dépouillement, les résultats seront communiqués lors d'une prochaine rencontre avec les Directions des Hôpitaux.

Un groupe de travail s'est formé réunissant plusieurs organisations, en vue de défendre la Sécurité Sociale, différentes actions ont été menées en commun depuis le mois de décembre : démarches auprès des parlementaires, articles de presse, distribution massive de tracts sur la voie publique pour sensibiliser la population...

La C.S.C.V. rappelle son attachement aux valeurs de solidarité qui sont à la base de la Sécurité Sociale dont la vocation est de garantir à l'ensemble de la population, un égal succès à des soins de qualité.

L'avenir de Motte-Bossut - En quoi cela nous concerne-t-il ?...

A l'emplacement de l'ancienne Usine Motte Bossut à Roubaix, un centre de Technologies Nouvelles va

s'installer qui apportera une aide technique aux Industriels, aux collectivités locales.

Les Associations et la Population doivent pouvoir y prendre leur place. Les archives du Monde du Travail y seront regroupées ; soyons vigilants pour que la mémoire ouvrière y reste vivante...

Prochainement, nous souhaiterions y faire revivre cette mémoire, c'est pourquoi nous demandons à ceux qui ont travaillé dans cette usine de se faire connaître, soit à la permanence, soit 214, rue Kléber à Croix.

Pour la C.S.C.V.
Ch. JUNKER.

Permanences : Premier jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde.

Mission d'Assistance Technique et Sociale aux Habitants du Quartier du bas Saint-Pierre

Dans le cadre du Plan Particulier "Mieux vivre en Ville", liant l'Etat, la Région et la Ville de CROIX, une mission d'assistance technique et sociale a été confiée au CAL-PACT de ROUBAIX et environs.

Des permanences seront assurées dans l'immeuble communal, 58, rue Blanche, mis à la disposition du CAL-PACT selon le planning suivant :

- Agence de l'Eau PAH ANAH :
M. GOSSART - Mardi après-midi.
- Personnes âgées :
Mme DUBUS - Mardi matin.
- Agence de l'eau conseil général :
M. PLICHARD - Jeudi après-midi.
- Action sociale :
Mme GUELTON - Jeudi matin.

Venez en aide aux enfants hospitalisés

A l'hôpital de ROUBAIX vient de se créer un local "Aide aux Enfants" destiné à apporter une aide morale à des enfants hospitalisés démunis.

Si vous avez des jouets, des livres, des vêtements ; apportez-les nous, ils seront distribués à des enfants qui n'ont pas l'habitude d'être choyés.

Pour tout contact :

• **Courrier :**
Bernard GRIMBERT
Service Radiologie
Hôpital de la Fraternité
ROUBAIX

• **Téléphone :**
20.83.43.11 - Poste 2255

- Le :
- Mardi : 13 h-14 h
 - Mercredi : 17 h-18 h
 - Vendredi : 17 h-18 h

Merci pour eux.

Comité de Quartier du Centre

Quelques dates à retenir...

25 AVRIL 1987, A 14 h

Réunion publique
Foyer de l'Ouest, rue de l'Ouest

**16 & 17 MAI 1987,
DE 9 h à 18 h**

Marché aux Fleurs
Aux Deux-Moulins
(Manifestation inter-quartiers)

20 JUIN 1987, de 8 h à 17 h

FOIRE A LA BROCANTE
Boulevard E.-Zola

Pour tous renseignements,
joindre :
M. E. BLEUSE au 20.98.64.90.



Fédération des mutilés du travail et handicapés

Section locale de CROIX, 68, rue Jules-Guesde - Office Culturel.

Permanence les 1^{ers} et 3^e mercredi du mois.

Ce qu'est la F.N.A.T.H.

Organisée en association régie par la loi de 1901, elle regroupe les accidentés du travail et les handicapés pour la défense de leurs intérêts moraux et sociaux et l'amélioration des législations les concernant.

A tous les niveaux, elle est animée par des victimes d'accidents du travail, des handicapés, dans un esprit de totale indépendance à l'égard du pouvoir politique, des organisations syndicales et des courants de pensée philosophique ou religieux.

Sa représentativité

Les nombreux acquis sociaux obtenus grâce à l'action incessante menée par ses militants, l'importance du nombre de ses adhérents (400.000) en font l'organisation la plus représentative parmi les associations de handicapés en France.

La F.N.A.T.H. siège, en outre, dans des instances où elle défend les intérêts de toutes les personnes handicapées.

Enfance et vie

L'équipe locale du Mouvement "Enfance et Vie", mouvement d'implantation régionale d'aide à l'enfance défavorisée, organise le jeudi 14 mai à 20 h 15 dans les locaux de l'Office Culturel, 68, rue J.-Guesde à CROIX, une réunion d'information sur les objectifs et les actions du mouvement.

Cette réunion, ouverte à tous et spécialement à tous ceux qui se sentent concernés par la nécessaire solidarité, se fera avec la participation des Présidents du Mouvement Claude FONDEUR et Michel GAMIN et permettra à l'équipe locale de se faire connaître et de faire connaître ses activités.

F.N. Combattants républicains

L'Assemblée générale des Combattants républicains s'est déroulée le dimanche 22 février dernier. Elle était placée sous la Présidence d'honneur de notre maire, M. Francis DEBEUNNE. Le Président en ouvrant la séance à 10 h 15 le remercia d'avoir répondu avec empressement à l'invitation et l'assura que nous avons tous le grand plaisir de l'accueillir, qu'il sache que nous sommes très sensibles à sa présence et à l'intérêt qu'il porte à notre Association et au monde des Anciens Combattants.

L'orateur rappela que la Section avait éprouvé le 22 septembre 1986 une très grande perte en la personne de son Président, M. Paul BOURSE. Tous aimaient sa servabilité. C'était une force chez lui que les Membres de l'Association ne peuvent oublier.

Une pensée émue fut dédiée aux camarades décédés au cours de l'année 1986 et au début 1987 : MM. Pierre STEPHANI, Claude CARLIER, Robert CHALANSONNET, Marcel BONDUELLE, à la mémoire desquels une minute de silence fut observée. On peut y associer la mémoire de M. Paul DECUBBER, présent à l'Assemblée générale et décédée peu après.

Devant ces faits la commission s'est réunie pour mettre en place un nouveau bureau. Elle a élu selon le vœu de notre ami Paul BOURSE :

- Président : Michel GYSELINCK.
- Vice-présidents : MM. Arthur DUMONT, Paul HELIN, Gilbert NUTTE.
- Trésoriers : MM. Pierre MEURIN, Daniel CAES.
- Secrétaire : M. Louis SUVE.
- Secrétaire-adjoint : M. Claude LOTH.
- Membres : MM. Albert COINTE.
- Responsable des tombolas : Maurice COURS, Maurice DEVOS, Charles DUPONCHEL, Robert DUPONCHEL, Jacques DERONNE, René LEBARBE, Robert SIJV.

La commission souhaite la bienvenue aux nombreux présents. Cette marque de sympathie est la meilleure récompense de leur activité bénévole.

La section de CROIX compte 300 membres. La relève est faite par les camarades d'A.F.N. qui ne veulent plus rester dans l'ignorance de leurs droits. A cet effet, trois membres ont reçu la Croix du Combattant : MM. DEPAEPE, MEOT et REVOLU. Il fut rappelé que sans cesse les droits des Anciens Combattants étaient réclamés.

Le trésorier, M. Pierre MEURIN, donna la lecture des comptes ; il reçut les félicitations pour sa bonne gestion.

Le banquet s'est déroulé le 22 mars. Il a rassemblé, à la joie de la commission, 165 personnes qui se sont déjà données rendez-vous pour 1988.

M. le maire fit l'éloge de la section dont il vanta le dynamisme et l'esprit de fraternité. Il rendit un hommage à ses responsables pour leur dévouement. Il annonça que l'administration municipale allait, suite au vœu émis par les sections d'anciens combattants de la ville de CROIX et le Comité de quartier du centre, présidé par M. BLEUZE, rendre hommage à M. Paul BOURSE. Le Foyer de la rue de l'Ouest portera son nom. Nous remercions le Conseil d'administration et les membres de la Municipalité.

L'Assemblée se termina par une tombola et la remise d'un colis. La Commission annonce que le 14 juillet se déroulera un concours de pétanque AUX DEUX MOULINS.

Permanence au siège : 9, rue de la Gare, le 1^{er} dimanche du mois pour établissement des dossiers et renseignements.



Un nouveau Vice-président au Club J3

Le samedi 7 mars dernier, le Club "J3" a tenu son Assemblée générale en présence de M. Francis DEBEUNNE, Maire de CROIX, et de M. BLOUET, Adjoint aux Personnes Agées.

La présidente, Mme Lucienne DEPOORTERE, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

La lecture par M. DUMONT du rapport des Commissaires aux Comptes, MM. DUMONT et DOUCHANT, et celle du bilan par Mme M.-T DE COOMAN, a fait apparaître que celui-ci était positif malgré les déboires de 1986.

Ensuite, Mme DEPOORTERE a repris la parole pour une mise au point sur les rumeurs injustifiées émises parfois. Le Club est bien vivant et compte le rester encore longtemps. Après les allocutions de M. le Maire et de son Adjoint, le verre de l'amitié fut offert et a précédé une tombola gratuite.

La Commission a été réélue et la nomination au poste de Vice-président de Mme MARRAS a été bien accueillie.

Nous devons dire aussi un grand merci à la Municipalité pour avoir mis à la disposition de notre Club un mini-bus qui assure la liaison "Place de Croix, Croix-Blanche, Saint-Pierre" les mardi et vendredi.

Le club "J3".

Association des Commerçants de Croix-Centre Compte rendu de l'Assemblée générale du 16 avril 1987

M. RADONIC, Président, remercie les membres de l'Association qui se sont rendus à l'invitation pour participer à l'assemblée de ce jour.

En l'absence de M. LECLERCQ (excusé) qui s'est chargé tout au long de l'année de tenir les comptes, M. TAQUIN donne lecture de ceux-ci, qui sont équilibrés et approuvés.

M. GUILMAIN expose l'activité de la camionnette et la publicité faite par les adhérents. La suggestion de faire un panneau à l'arrière pour la carte de fidélité est retenue.

M. LEFEBVRE rend compte du fonctionnement de la carte de fidélité qui n'a peut-être pas encore l'impact souhaité. Une information parfaite, une publicité commune, une motivation de chacun devraient rapidement donner des résultats.

M. RADONIC expose les activités de fin d'année qui ont permis de donner une certaine animation sur la place de CROIX : guirlandes, distribution de marrons, Armée du Salut, le Père Noël a distribué friandises, bonbons, coquilles à la grande satisfaction de petits et des grands.

M. le Président remercie tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre, que ce soit les commerçants eux-mêmes ou les scouts par exemple. Un merci à la Municipalité pour des illuminations à la hauteur de l'événement. L'Association renforcera cette action pour les prochaines fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, l'opération "Balcons fleuris" menée conjointement avec la municipalité devrait débuter après le 10 mai. Les géraniums seront distribués par la Municipalité, à charge pour les adhérents d'acquérir les bacs à fleurs et de les installer. L'objectif bien sûr : rendre plus attrayant CROIX-CENTRE.

Nous étudions le projet d'acquisition de drapeaux pour donner un air de fête en certaines occasions.

La mise en place des deux "Personnages" de CROIX est évoquée. L'idée retenue est de réaliser et de placer un personnage par an.

M. RADONIC évoque ensuite la Braderie. Celle de cette année aura lieu le lundi 1^{er} juin. M. GUILMAIN se charge d'organiser avec le concours de certains concessionnaires une foire aux véhicules d'occasion.

Concernant la future installation du métro à CROIX, M. LEFEBVRE expose les résultats d'une première enquête faite auprès d'un certain nombre de commerçants. Il en résulte que la plupart sont d'accord ou au moins résignés. Le choix de l'emplacement suscite de vives réactions. Un examen plus attentif sur le terrain de la part des responsables aurait très certainement pour effet d'handicaper le moins possible le Centre de CROIX.

Une réunion est prévue avec M. le Maire et M. Rameaux le 4 mai 1987 à 18 h 30 sur ce sujet. Il souhaite que les commerçants lui adressent d'ici là leurs observations, pour que nos interventions soient les plus efficaces possibles.

Nouveau secrétaire pour le Comité de quartier "Saint-Pierre"

Lors de la réunion de son bureau qui s'est tenue à l'Office Culturel le lundi 16 février dernier, le Comité de Quartier "Saint-Pierre, Croix-Blanche, Créchet" suite à la démission de Mme THIBAUT, a élu son nouveau secrétaire en la personne de

M. A. GREGOIRE qui demeure 12, rue de Belfort et que l'on peut joindre en composant le 20.70.79.69.

Mme THIBAUT, quant à elle, a été nommée Membre Honoraire pour les nombreux services qu'elle a rendus.

Cotisation 1987

L'Assemblée donne accord pour porter la cotisation de l'année à 600 F.

M. le Président remercie les adhérents de leur approbation ce qui permettra à l'Association de renforcer son action pour le plus grand bien de tous.



Que pensez-vous du journal ?

La Municipalité souhaiterait connaître le sentiment des Croisiennes et des Croisiens quant au Journal "Vivre à CROIX" qui paraît

trimestriellement.

Aussi, elle vous remercie de bien vouloir répondre aux questions posées dans le questionnaire que

vous trouverez ci-dessous et que vous voudrez bien adresser à Monsieur le Maire de CROIX, Hôtel de Ville, 187, rue J.-Jaurès à CROIX.



QUESTIONNAIRE

(Mettre une croix dans la case choisie)

1 - Connaissez-vous le Journal "Vivre à CROIX" ?

OUI

NON

2 - Le recevez-vous régulièrement ?

OUI

NON

(facultatif : indiquer la rue concernée)

3 - Le lisez-vous ?

OUI Tous les articles

Certains articles Lesquels :

NON Pourquoi :

- D'autres membres de votre famille le lisent-ils

OUI

NON

4 - Aimez-vous la présentation du Journal ?

a - Clarté des articles

OUI

NON

b - Style des articles

OUI

NON

c - Photographies

OUI

NON

d - Agencement des textes
et photographies

OUI

NON

e - Couleur du journal

OUI

NON

Si NON, couleur souhaitée.

5 - Avez-vous apprécié le changement du Journal ?

OUI

NON

6 - Seriez-vous favorable à la création d'une rubrique "Jeux" dans le journal tels que : mots croisés, mots fléchés, charades, exercices d'observations, etc.

OUI

NON